



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
5 décembre 2018	9			2	

Vote(s) pour : 9
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 14 décembre 2018,

Sous la présidence de Monsieur René DARBOIS, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°7 : Points divers

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités territoriales

VU les statuts du Syndicat des Eaux de la Région Messine,

- **PREND ACTE** de la désignation par la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange de ses représentants au sein du Syndicat des Eaux de la Région Messine :

- M Philippe BLAISE comme délégué titulaire et,
- M Luc PROCH comme délégué suppléant.

- **DECIDE** de tenir la prochaine réunion du Comité Syndical, le 14 février 2019, à la Mairie de Peltre.

Le Président du SERM

René DARBOIS